



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



07098946

Déposé au greffe du Tribunal de
commerce de Tournai, le

28 JUIN 2007

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2007 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **SCS AGRI-SERVICES DEBONNET**

Forme juridique **SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE**

Siège **Rue de la Patrouille 2 à 7760 CELLES**

N° d'entreprise **0890.428.820.**

Objet de l'acte : **SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE**

" AGRI-SERVICES DEBONNET "

L'an 2007, le 26 juin s'est constituée la Société en Commandite Simple
" AGRI-SERVICES DEBONNET "

1. La Société en Commandite Simple

Siège social :

Rue de la Patrouille, 2 à 7760 Celles-Pottes

2. Objet social

La société a pour objet :

1°) Tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation avec ceux-ci

- L'entreprise agricole avec les services en amont et en aval de celle-ci,

- tous travaux agricoles

- tous travaux de terrassement et de démolition ; de pompage et de manutention ;

- tous travaux d'entretien et d'aménagement de jardin ,

- le transport de marchandises

2°) Tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation avec ceux-ci, l'achat, la vente, la construction, la transformation, la mise en valeur, la location ou toutes opérations assimilées pour tout immeuble quelle qu'en soit son affectation

Dans le cadre de l'objet ci-avant, elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société, liée ou non.

Elle peut réaliser toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

Elle peut s'intéresser, par voie d'apport, de souscription, de cession, de participation, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, entreprises ou associations, tant en Belgique qu'à l'étranger

La société peut exercer la ou les fonctions d'administrateur, de gérant ou de liquidateur

3. Durée de la société

La société débute ses activités ce jour pour une durée indéterminée

4. Associés commandités et associés commanditaires

Monsieur DEBONNET Roland prend le titre d'associé commandité.

Madame VANDERBEKE Martine et Monsieur DEBONNET François prennent le titre d'associé commanditaire.

5. Gérance et signature sociale

La société est administrée par un gérant qui a seul la signature sociale

Est nommé gérant pour une durée indéterminée : Debonnet Roland - rue de la Patrouille, 2 à 7760 Celles

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature

Volet B - Suite

6. Capital, composition, mode de libération :

L'apport en capital est fixé à 3.000,00 €.

Il est représenté par 30 parts nominatives de 100,00€ chacune.

Il est entièrement souscrit et libéré totalement comme suit :

Apport en numéraire :

- Monsieur DEBONNET Roland : 10 parts de 100,00
- Madame VANDERBEKE Martine : 10 parts de 100,00
- Monsieur DEBONNET François : 10 parts de 100,00

Soit au total la somme de 3.000,00 eur

7. Exercice social

L'exercice social commence ce jour et finit le 31 décembre de chaque année. La première année, il prendra cours avec effet ce jour pour ce terminer le 31 décembre 2008.

8. Assemblée générale

L'assemblée générale des associés aura lieu de plein droit le trente juin de chaque année, à dix-neuf heures et pour la première fois en l'an 2009 au siège social ou en tout autre local désigné dans la convocation.

Les Fondateurs,